

TRAITÉ SUR LES COMBUSTIBLES FOSSILES

NOTE DE SYNTHÈSE À L'INTENTION DES DÉCIDEURS POLITIQUES

Publié en

Mai 2023

Pour en savoir plus

FossilFuelTreaty.org



**FOSSIL FUEL
NON-PROLIFERATION
TREATY**



SOMMAIRE

<i>01.</i>	<i>INTRODUCTION</i>	<i>3</i>
<i>02.</i>	<i>LES INGRÉDIENTS D'UN TRAITÉ DE NON-PROLIFÉRATION DES COMBUSTIBLES FOSSILES</i>	<i>7</i>
<i>03.</i>	<i>PROPOSITIONS D' ACTIONS POUR LES GOUVERNEMENTS</i>	<i>8</i>
<i>04.</i>	<i>ANNEXE : MODÈLE DE TEXTE SUR LA PRODUCTION DE COMBUSTIBLES FOSSILES</i>	<i>11</i>

1. INTRODUCTION

Le Traité de non-prolifération des combustibles fossiles œuvre au respect des objectifs de l'Accord de Paris en s'attaquant directement à la cause première de la crise climatique : les combustibles fossiles. Une véritable dynamique est en train de se créer autour d'un traité qui doit nous mener vers une sortie juste, rapide et financée du charbon, du pétrole et du gaz.

A. UNE TRANSITION JUSTE PASSE PAR UNE COORDINATION INTERNATIONALE

Les combustibles fossiles sont la première cause du changement climatique : selon le GIEC, elles sont responsables de 86 % des émissions de dioxyde de carbone des dix dernières années. Face à l'urgence climatique, l'Agence internationale de l'énergie a déclaré que **le développement des combustibles fossiles était injustifié et incompatible avec un objectif de +1,5 °C**. Le Global Registry of Fossil Fuels estime d'ailleurs que l'extraction des seules réserves actuelles de combustibles fossiles entraînerait sept fois plus d'émissions que ne le permet notre budget carbone restant.

Les faits sont là, les événements climatiques extrêmes se sont intensifiés en 2022, et pourtant : **les gouvernements du monde entier comptent produire plus de deux fois plus de charbon, de pétrole et de gaz que ne le permet l'objectif de +1,5 °C**, selon le Production Gap Report du PNUE.

L'agression de l'Ukraine par la Russie a donné des ailes à ceux qui défendent le statu quo et plaident même pour une dépendance accrue aux combustibles fossiles, à contre-courant des **arguments scientifiques. Il est vrai que près de 2,4 milliards d'êtres humains (30 % de la population mondiale) vivent dans des pays tributaires des combustibles fossiles**, et sont donc vulnérables aux

conséquences dramatiques que la perte de recettes publiques aurait sur l'économie, le développement et la société à cause des actifs échoués liés aux combustibles fossiles de ces pays.

Une planification méthodique et une coordination internationale sont donc fondamentales pour relever le défi d'une sortie des combustibles fossiles qui soit suffisamment rapide pour éviter un dérèglement climatique catastrophique, tout en garantissant une transition mondiale juste et équitable.

Une sortie équitable du charbon, du pétrole et du gaz à l'échelle mondiale passe par davantage de coopération internationale dans la gestion de la production de combustibles fossiles. Une telle coopération irait par ailleurs dans le sens de l'Accord de Paris, en contribuant explicitement à remédier à la principale source d'émissions de dioxyde de carbone.

Les premiers appels en faveur d'une sortie mondiale des combustibles fossiles remontent à la Déclaration de Suva de 2015, dans laquelle les États du Pacifique exprimaient leur « grave inquiétude que la hausse continue de la production de combustibles fossiles [...] ne sape les efforts de réduction des émissions mondiales de GES et l'objectif de décarbonation de l'économie mondiale ». Plus récemment, la déclaration Kainaki II appelait à une « sortie [mondiale et] juste des combustibles fossiles ».

B. LE TRAITÉ DE NON-PROLIFÉRATION DES COMBUSTIBLES FOSSILES

Face à cette situation, **de plus en plus de voix s'élèvent pour exiger des gouvernements qu'ils négocient un Traité de non-prolifération des combustibles fossiles, un mécanisme international qui contribuerait à l'objectif de + 1,5 °C de l'Accord de Paris.** La proposition du Traité de non-prolifération des combustibles fossiles s'articule autour de trois grands piliers :

Une transition mondiale juste

Faciliter une transition mondiale juste pour tous les pays, tous les travailleurs et toutes les communautés, en les aidant à se défaire de leur dépendance aux combustibles fossiles, à démocratiser l'accès aux énergies renouvelables et à diversifier leur économie au profit d'un développement affranchi des combustibles fossiles.

Depuis la signature de l'Accord de Paris, la proposition de mécanisme international de gestion de la production fossile a le vent en poupe dans certains cercles diplomatiques et académiques. En septembre 2020, une campagne mondiale appuyée par une initiative diplomatique a été lancée en faveur d'un Traité de non-prolifération des combustibles fossiles, et a depuis reçu le soutien d'institutions, de leaders d'opinion et de gouvernements de tous horizons.

La non-prolifération

Empêcher la prolifération du charbon, du pétrole et du gaz en proscrivant tout nouveau projet d'exploration et de production.

Une sortie progressive et équitable

Réduire progressivement la production actuelle de combustibles fossiles conformément à l'objectif climatique international de + 1,5 °C, d'une façon équitable et juste, avec une transition plus rapide dans les pays riches en raison de leurs moyens et de leur responsabilité historique dans les émissions.





*En septembre 2022, le **Vanuatu** est devenu le premier pays à réclamer publiquement, devant l'Assemblée générale des Nations unies, que soit négocié un **Traité sur les combustibles fossiles**. En décembre de la même année, **Tuvalu** est devenu le premier pays à réclamer un **Traité sur les combustibles fossiles** lors de la séance plénière de la CCNUCC.*

Auparavant, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) avait elle-même lancé un appel en faveur d'un Traité de non-prolifération des combustibles fossiles, et plus de 75 grandes villes et gouvernements infranationaux du monde entier dont Lima, Paris, Londres, Sydney, Hawaï et Calcutta, 101 lauréats du prix Nobel, plus de 3 000 scientifiques et universitaires, plus de 2 000 organisations de la société civile et plus de 500 députés de 69 pays se sont d'ores et déjà ralliés à la proposition de traité.

Outre les appels en faveur d'un Traité de non-prolifération des combustibles fossiles lancés par le Vanuatu et Tuvalu, **un cardinal du Vatican, le président du Timor oriental, le gouvernement néo-zélandais et le Parlement européen à travers une résolution ont également affiché publiquement leur soutien à la proposition.**



C. LE RÔLE D'UN TRAITÉ INTERNATIONAL SUR LA PRODUCTION DE COMBUSTIBLES FOSSILES

Le but du Traité de non-prolifération des combustibles fossiles est de compléter les aspects de l'Accord de Paris axés sur la demande, en s'attaquant explicitement aux aspects des combustibles fossiles axés sur l'offre et en encourageant une coopération internationale forte au profit d'une transition mondiale et juste.

Pour porter ses fruits, un traité n'a pas besoin d'être universel, comme en témoignent les autres mécanismes internationaux ayant conjuré la menace des armes nucléaires ou des mines anti-personnel. Il suffit qu'un groupe de pays champions décide de se réunir pour donner l'impulsion nécessaire à un véritable changement. Par exemple, les pays les plus vulnérables au changement climatique, les pays non-producteurs et des petits et moyens producteurs pourraient encourager la collaboration entre pays consommateurs et producteurs pour réduire la production, et pour définir de nouvelles normes juridiques internationales et faire évoluer les comportements dans le secteur des finances et au sein des gouvernements infranationaux, et in fine la politique intérieure des différents pays.



2. LES INGRÉDIENTS D'UN TRAITÉ DE NON-PROLIFÉRATION DES COMBUSTIBLES FOSSILES

Selon une analyse récente¹, les campagnes en faveur de traités humanitaires, sanitaires ou environnementaux qui ont touché leur cible se sont appuyées sur les éléments suivants :

1) Un mouvement issu de la société civile dynamique et en plein essor

L'initiative pour un Traité de non-prolifération des combustibles fossiles a été lancée en septembre 2020. Depuis, 101 lauréats du prix Nobel, plus de 3 000 scientifiques et universitaires, plus de 1 800 organisations de la société civile, plus de 500 députés de 69 pays et plus de 70 grandes villes et gouvernements infranationaux du monde entier, dont Londres, Hawaï et Calcutta, se sont ralliés à cette cause.

2) Un socle de connaissances et de preuves de plus en plus étoffé

En septembre 2022, Carbon Tracker a lancé le Global Registry of Fossil Fuels, qui réalise le suivi de la production mondiale de combustibles fossiles et des émissions de CO₂ associées. L'Initiative pour un Traité sur les combustibles fossiles collabore également avec des organisations partenaires du Global Gas and Oil Network sur la création d'une Commission mondiale sur les combustibles fossiles, ainsi que sur un outil de suivi de la non-prolifération des combustibles fossiles, auquel serait associé une base de données regroupant les grandes politiques du côté de l'offre.

3) Un groupe de pays champions et précurseurs

En septembre 2022, le Vanuatu est devenu le premier pays à prendre ouvertement position, devant l'Assemblée générale des Nations unies, pour la négociation d'un Traité de non-prolifération des combustibles. Un mois plus tard, le Parlement

européen adoptait une résolution enjoignant les nations de rédiger un Traité de non-prolifération des combustibles fossiles, avant que Tuvalu ne lui emboîte le pas. L'Initiative pour un Traité sur les combustibles fossiles collabore actuellement avec le Vanuatu et Tuvalu, en passant par les canaux diplomatiques, pour inciter d'autres pays à défendre cette cause. Lors de la COP27, le Vanuatu et Tuvalu ont organisé un dialogue ministériel sur une transition mondiale et juste, auquel ont participé des représentants de nations de presque tous les continents.

4) Le choix du cadre des négociations

Il existe différentes possibilités : une résolution de l'Assemblée générale de l'ONU (à l'instar du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires), un mandat de négociation à l'Assemblée des Nations unies pour l'environnement (à l'instar du Traité international sur la pollution plastique) ou encore un processus de négociation autonome (comme pour la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel). Le cadre des négociations le plus adapté dépendra des préférences des pays champions, des espaces de discussion dans lesquels il est possible de susciter une dynamique et des règles de procédure applicables.²

5) Rédiger une ébauche de Traité

Le texte du Traité sera négocié par les pays parties. Pendant la phase de recherche d'un mandat de négociation du Traité, les pays champions pourraient définir un ensemble de principes afin d'orienter les négociations.

3. PROPOSITIONS D' ACTIONS POUR LES GOUVERNEMENTS

L'initiative pour un Traité de non-prolifération des combustibles fossiles s'appuie sur une stratégie diplomatique, et cherche donc à rallier des gouvernements à sa cause à travers différentes actions :

Afficher publiquement son soutien à un Traité sur les combustibles fossiles

Rejoignez le Vanuatu, Tuvalu, le Parlement européen, le ministre néozélandais du Climat et le président du Timor oriental en appelant publiquement à l'élaboration d'un Traité de non-prolifération des combustibles fossiles.

Organiser des réunions

Pour que chacun prenne conscience de l'effort international de coordination que nécessite la gestion de la production de combustibles fossiles, et rallier les responsables politiques à la cause du Traité, il convient dans un premier temps d'organiser une série de réunions informelles rassemblant les représentants de gouvernements. Ces réunions sur les combustibles fossiles pourraient être pilotées par un groupe de pays champions, comme pour le processus d'Ottawa qui a débouché sur la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel. Lors du sommet Stockholm+50, une première réunion a été organisée sous l'égide du Conseil nordique et animée par le Vanuatu, la Finlande et le PNUE. Une deuxième réunion a eu lieu lors de la COP27 à Charm el-Cheikh, et d'autres sont prévues en 2023.

Monter un groupe de pays champions

Mettez à profit les canaux diplomatiques pour convertir certains pays au principe d'un Traité de non-prolifération des combustibles fossiles, à commencer par les États insulaires du Pacifique, les petits et moyens producteurs et plus particulièrement les producteurs tributaires des combustibles fossiles.

Soutenir la campagne en faveur d'un avis consultatif de la CIJ sur le changement climatique

Soutenez la campagne en faveur d'un avis consultatif de la CIJ sur le changement climatique et les droits humains puis, si la Cour accepte de rendre un tel avis, militez pour que les enjeux liés aux combustibles fossiles soient pris en compte dans l'avis.

1. Lire l'analyse complète des enseignements tirés d'autres traités humanitaires utiles pour l'élaboration d'un cadre international sur la production de combustibles fossiles : <https://fossilfuel treaty.org/humanitarian-treaties-lessons>

2. Un aperçu plus complet des voies juridiques internationales possibles pour la création d'un Traité de non-prolifération des combustibles fossiles est consultable à cette adresse : <https://fossilfuel treaty.org/legal-pathways-briefing>

Participer aux processus multilatéraux

Impliquez-vous dans les processus multilatéraux (LDC-5, Assemblée des Nations unies pour l'environnement, CCNUCC, Assemblée générale de l'ONU, le futur Sommet de l'avenir, etc.) pour identifier des opportunités stratégiques de braquer les projecteurs sur les combustibles fossiles. Il s'agit notamment d'insérer des références à la production de combustibles fossiles et/ou à l'appel pour un Traité de non-prolifération des combustibles fossiles dans les cadres multilatéraux comme la COP28, ou de défendre l'inclusion de références complémentaires à l'occasion des processus formels. Concernant la CCNUCC, les processus connexes sont notamment le Bilan mondial, le Comité de Katowice sur les impacts des mesures de riposte mises en œuvre, le programme de travail pour une transition juste adopté récemment, ou encore les Contributions déterminées au niveau national qui doivent être plus ambitieuses (*voir le modèle de texte en annexe*).

Soutenir les autres initiatives du côté de l'offre de combustibles fossiles

- Militer pour l'adoption d'un Traité de non-prolifération des combustibles fossiles
- Proposer et/ou promouvoir une Commission mondiale sur les combustibles fossiles
- Rejoindre la Beyond Oil and Gas Alliance et la Powering Past Coal Alliance, et collaborer avec leurs pays membres dans l'optique d'un Traité de non-prolifération des combustibles fossiles
- Identifier les opportunités d'agir du côté de l'offre et d'appeler à un Traité sur les combustibles fossiles au niveau du G7/G20
- Soutenir activement les efforts menés au sein des forums multilatéraux pour supprimer les subventions aux combustibles fossiles

ÊTRE ACCOMPAGNÉ PAR L'INITIATIVE POUR UN TRAITÉ SUR LES COMBUSTIBLES FOSSILES

L'Initiative pour un Traité de non-prolifération des combustibles fossiles peut contribuer à la campagne diplomatique de votre pays en mettant un certain nombre de ressources à disposition :

- Notes de synthèse et ressources permettant d'aborder les enjeux liés à la production de combustibles fossiles à l'occasion d'événements ou de conférences
- Moyens supplémentaires pour renforcer l'action diplomatique
- Études et recherches sur l'élaboration de politiques en lien avec des enjeux ou des axes de travail clés pour lesquels davantage de connaissances et d'informations seraient bienvenues
- Aide à la communication : rédiger, filmer, publier, développer des arguments, distribuer des supports et des ressources
- Un réseau pluriel de relais et de validateurs externes de confiance et réputés issus des quatre coins du globe qui sauront promouvoir, défendre et soutenir la prise de position de votre pays sur cette problématique.

Les mesures nationales que peuvent prendre les gouvernements pour réduire la production de combustibles fossiles ou leur dépendance³

En plus de s'impliquer dans les processus internationaux susmentionnés, les pays peuvent prendre tout un éventail de mesures de politiques nationales pour limiter leur production de combustibles fossiles et atténuer la dépendance de leur économie, du secteur de l'énergie et de la main-d'œuvre à cette production.

CATÉGORIE	POLITIQUE D'ACTION SUR L'OFFRE
Approches réglementaires	<p>Limiter l'exploration, la production ou l'exportation (p. ex. via un moratoire, une interdiction ou des quotas)</p> <p>Interdire le développement ou limiter le nombre de permis pour certaines ressources, certaines infrastructures (oléoducs, terminaux pétroliers et charbonniers, etc.) ou pour l'utilisation de certaines technologies</p> <p>Veiller à ce que les études d'impact environnemental menées sur les nouveaux projets de production de combustibles fossiles intègrent une évaluation complète des émissions (en amont et en aval)</p>
Instruments économiques	<p>Supprimer les subventions aux producteurs de combustibles fossiles</p> <p>Instaurer une redevance ou des taxes sur la production ou l'exportation de combustibles fossiles, et augmenter les droits d'accise</p>
Approvisionnement de biens et services par le gouvernement	<p>Aider les travailleurs et les communautés à sortir progressivement de leur dépendance à la production de combustibles fossiles</p> <p>Liquider les investissements de l'État dans les entreprises produisant des combustibles fossiles</p> <p>Restreindre le financement de projets de production de combustibles fossiles par des institutions de financement publiques (comme les agences de crédit à l'exportation ou les banques nationales et multilatérales)</p>
Information et transparence	<p>Exiger des entreprises qu'elles publient les risques à long terme pour le climat liés à l'exploration et à la production en amont de combustibles fossiles nécessitent de lourds investissements</p> <p>Définir des objectifs de réduction de la production de combustibles fossiles et rendre compte des progrès réalisés en parallèle aux comptes-rendus sur l'atténuation des changements climatiques (p. ex. en s'appuyant sur un cadre comptable des émissions basé sur l'extraction)</p>
Aide internationale renforcée	<p>Les pays du Nord augmentent leur aide financière et technologique aux pays du Sud et les aident à renforcer leurs propres capacités pour encourager la transition vers le 100 % énergies renouvelables, la diversification économique pour les secteurs et les économies qui dépendent des combustibles fossiles, ainsi qu'une transition juste pour les travailleurs et les communautés</p>

3. Adapté de Lazarus, M., P. Erickson et K. Tempest (2015). *Supply-side climate policy: the road less taken*. SEI Working Paper No. 2015-13.

4. ANNEXE : MODÈLE DE TEXTE SUR LA PRODUCTION DE COMBUSTIBLES FOSSILES

Vous pouvez reprendre le modèle ci-après en le modifiant pour l'intégrer à vos déclarations et appuyer vos arguments lors des négociations dans le cadre des processus multilatéraux actuels, comme la CCNUCC, l'Assemblée générale des Nations unies, l'Assemblée des Nations unies pour l'environnement et les autres processus pertinents.

Depuis quelque temps, le vocabulaire employé dans les discussions sur la production d'énergies fossiles tend à être dévoyé ou vidé de son sens : on entend ainsi parler de charbon « non atténué » (unabated), ou de subventions « inefficaces ». Ce sont des brèches dans lesquelles se jettent les grands pays producteurs et les multinationales pour continuer à développer la production de combustibles fossiles et maintenir les subventions en place : ils affirment qu'ils vont « atténuer » ou « compenser » leurs émissions, ou que leurs subventions sont « efficaces », quand bien même ces termes ne sont pas assortis de définitions claires, et que les technologies nécessaires à une véritable atténuation des émissions n'ont pas encore fait leurs preuves. **Nous déconseillons l'emploi de ce genre de termes, et vous invitons à refuser leur inclusion dans un texte.**

An example of appropriate language which can be directly referenced is Recommendation 3 of the United Nations Stockholm+50 Recommendations and Actions for Renewal and Trust which recognises the need to:

En revanche, vous pouvez par exemple reprendre directement la terminologie de la Recommandation 3 des Recommendations and Actions for Renewal and Trust de la conférence Stockholm+50 des Nations unies, qui insiste sur la nécessité de :

« [...] sortir des combustibles fossiles tout en accompagnant de façon ciblée les plus pauvres et les plus vulnérables en fonction des circonstances nationales, et en reconnaissant la nécessité d'une aide financière et technique en vue d'une transition juste. »

Modèle de texte

Vous pouvez adapter le libellé de ce texte selon que vous souhaitez rédiger un discours, une déclaration ou encore un texte de négociation.

[Pays] appelle [la communauté internationale]/[les Parties à la CCNUCC/à l'accord de Paris]/[autre plateforme applicable] à :

- Reconnaître l'urgence de cesser tout nouveau projet de production de combustibles fossiles, convenir d'une sortie équitable de la production actuelle conformément à l'objectif de limitation de la hausse des températures à + 1,5 °C, et élaborer un plan de transition mondiale et juste pour les pays et les communautés qui dépendent des combustibles fossiles, en l'assortissant de moyens ;
- S'engager à sortir de la production de combustibles fossiles et à prendre des mesures pour honorer ces engagements dans un souci d'équité, en tenant compte de la capacité de chaque pays à faire sa transition, du degré de dépendance à la production de combustibles fossiles, et de la responsabilité historique vis-à-vis du changement climatique et des crises écologiques ;
- Reconnaître la nécessité d'un mécanisme de coopération internationale en matière de production de combustibles fossiles qui soit complémentaire de l'Accord de Paris et intégré au système des Nations unies, tel qu'un Traité de non-prolifération des combustibles fossiles, afin d'agir au plus vite à cet égard ;
- S'engager à mettre des fonds et des technologies à disposition des pays qui dépendent fortement des combustibles fossiles et manquent de moyens pour mener à bien leur transition, afin i) de développer l'accès aux énergies renouvelables, ii) de diversifier ces économies et iii) de garantir une transition juste pour les travailleurs et les communautés ;
- S'engager de toute urgence à interdire immédiatement la production de combustibles fossiles dans les zones écologiques sensibles, y compris en prévoyant des transferts à destination des pays en développement pour mettre en place des alternatives économiques en contrepartie de la non-exploitation des combustibles fossiles dans ces zones ;
- Convenir de la création d'une Commission mondiale sur les combustibles fossiles, afin de réunir un socle commun de connaissances qui fera autorité sur la menace des combustibles fossiles pour une planète en bonne santé, inclusive et pérenne et pour la prospérité pour tous, et qui éclairera la sortie mondiale et juste des combustibles fossiles ;
- Reconnaître la nécessité de davantage de transparence de la part des gouvernements quant à la production passée et à venir de combustibles fossiles, en mettant à profit les outils de reporting et/ou de vérification des données du tout nouveau Global Registry of Fossil Fuels.



Find out more at

FossilFuelTreaty.org